



Le Mot du Maire

Prudent retour vers la vie

Depuis le 11 mai nous sortons progressivement de notre confinement. Notre école va accueillir à partir du jeudi 14 mai ses premiers élèves après 2 mois d'absence, de travail à distance, de dialogue virtuel entre les enseignants et les parents. La présence de nos enfants va redonner vie au cœur de notre village. D'autres vont suivre : la bibliothèque distribue à nouveau ses livres en mode drive. Notre déchèterie verte est rouverte. Celles de l'Eurométropole vont progressivement ouvrir. Notre salon de coiffure et notre institut de beauté rouvrent. Les chantiers longtemps arrêtés sont progressivement relancés. La mairie et l'équipe municipale sont de nouveau pleinement engagées.

La vie revient. Mais le virus n'est pas encore parti.

Plus que jamais, les gestes et comportements que nous avons appris durant ces deux longs mois de confinement seront nécessaires maintenant que nous serons plus nombreux à nous rencontrer plus souvent.

Nous n'avons pas trop mal réussi à traverser cette phase du confinement. En sortir sans dommage est désormais notre objectif. Et ce n'est pas le moindre.

Cordialement,
Votre maire
René Schaal

Nouvelles règles de (dé)confinement

- Le dispositif est quelque peu allégé :
- Déplacement libre dans le département et dans un rayon de 100 km à vol d'oiseau
- Possibilité de réunion mais dans la limite de 10 personnes.
- Possibilité de se promener dans la forêt, de pêcher dans les cours d'eau ...

Mais

- Les parcs et aires de jeux restent fermés

Bâtiments communaux

L'espace Culturel et sportif, la maison des associations, la salle Chopin resteront encore fermés pour le moment.

L'église reste provisoirement fermée

Masques

Outil indispensable du déconfinement, incontournable dans certaines situations notamment dans les transports en commun, le masque devient un accessoire obligatoire.

Bravo à nos nombreuses couturières bénévoles qui ont pallié à l'absence de masques en confectionnant elles-mêmes des masques tissu. Merci à Caroline, Carmen, Géraldine, Jennifer, Patricia, Patti, Maud, Vanessa et beaucoup d'autres qui nous pardonneront de ne pas les citer. Merci aux sponsors qui ont offert des tissus, élastiques ainsi qu'à l'AFL qui a assuré la logistique de la distribution d'une partie des masques. 310 masques ont été distribués par ce canal à la fin de la semaine dernière.



Les masques "grand public" commandés par l'Eurométropole et la commune arrivent. Le premier lot sera est mis dans vos boîtes à lettres dès ce jour. Le 2^{ème} lot est attendu dans les tous prochains jours. Le département a commandé également des masques qui vous seront distribués dès qu'ils arriveront. Le but est que chaque Lipsheimois dispose de 2 masques.

La distribution se fait par rues (pour l'instant les rues de A à F) sur la base de listing issu de la Taxe d'Habitation.

En cas d'incident de distribution (nombre de masques insuffisant) merci de le signaler à la mairie par mail mairie@lipsheim.fr ou en téléphonant au 03 88 64 19 54.

Les masques à usage unique arrivent aussi désormais en pharmacies et en grandes surfaces.

Crèche

La crèche Les Chérubins prévoit de rouvrir le 2 juin.

Ecoles

A partir jeudi 14 mai, nos écoles ouvriront progressivement dans le cadre d'un protocole sanitaire extrêmement strict, en commençant par les CM2. Les classes fonctionneront par demi-effectif de 15 élèves maximum. L'objectif est d'accueillir pour le 2 juin la totalité des élèves à l'exception des enfants de la petite et moyenne section de l'école maternelle qui rentrent en septembre. Les directrices d'écoles informent directement les parents.

Périscolaire

Le périscolaire fonctionnera en même temps que l'école. Il montera en puissance en même temps que l'ouverture des classes. Il applique également un protocole sanitaire contraignant notamment en veillant à faire respecter la séparation des groupes. Pour de plus de précisions, vous pouvez téléphoner au 07 82 35 59 02.

Accueil des enfants pendant les périodes non scolaires

L'école ne pouvant accueillir que des demi-classes en alternant durant la semaine. La question de l'accueil des enfants pendant la période non scolaire est à l'étude (projet 2S2C) dans le cadre d'une convention proposée par l'Etat.

Bibliothèque

La bibliothèque restera fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Mais elle vous propose un drive.

Vous pourrez choisir vos livres dans le catalogue en ligne (sur le site de la mairie dans la rubrique bibliothèque) et les commander à la bibliothèque :

- soit par mail : bibliotheque@lipsheim.fr

- soit par téléphone au 03 88 59 09 70 aux horaires suivants :


Lundi	8h30 à 11h30
Mardi	14h00 à 16h30
Jeudi	15h00 à 17h00
Vendredi	8h30 à 11h30

Le retrait des commandes se fera, à partir du 16 mai, le mercredi de 13h30 à 18h00 et le samedi de 9h à 12h à la bibliothèque.

Mauvaises herbes

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris en date du 9 juin 1971 concernant le nettoyage des rues, rigoles et la salubrité des voies publiques.

Cet arrêté stipule, entre autres, que les propriétaires, respectivement les locataires, sont obligés de balayer les trottoirs, arracher les mauvaises herbes sur le trottoir, nettoyer les rigoles, tailler la végétation pour qu'elle ne déborde pas sur la rue, etc... Nous comptons sur vous pour que notre beau village reste propre.

Votre actualité quotidienne sur www.lipsheim.fr , sur  Facebook « commune de Lipsheim » et avec l'application PanneauPocket.